

Émerainville, le 27 janvier 2024

Madame, Monsieur,  
Les Membres du Conseil Municipal,

Réf. : AK/LP/SR – 01.15

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le :

**LUNDI 5 FEVRIER 2024  
À 19 HEURES 00**

**ORDRE DU JOUR :**

**Administration générale:**

- Installation d'un nouveau conseiller municipal en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire,
- Tableau des décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2023,
- Election d'un nouvel adjoint au maire,
- Remplacement d'un élu au sein des commissions municipales,
- Election d'un élu représentant la commune à la commission d'appel d'offres – modification de la délibération 2020/07/02/02 du 8 juillet 2020 (article L2121-22 du CGCT).

**Ressources humaines:**

- Indemnité de fonction des élus – abroge et remplace la délibération 2023/03/02 du 27 mars 2023,
- Création d'un emploi permanent,
- Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition d'agents communaux au C.C.A.S,
- Adhésion à la convention unique annuelle 2024 relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et Marne.

**Éducation :**

- Autorisation au Maire à signer la convention avec la CAPVM concernant l'utilisation du réseau des piscines,
- Porté à connaissance du rapport d'activité ELIOR – Restauration scolaire – pour l'année 2023.

**Urbanisme :**

- Désaffectation et déclassement du domaine public grande-allée du parc pour cession Ile de France Nature,
- Classement dans le domaine public.
- Rétrocession de la voirie appartenant à l'A.S.L. du Bois d'Emery dans le domaine public communal,

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain KELYOR